



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

aide au développement

Question écrite n° 33910

Texte de la question

M. Jean-Claude Flory attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères concernant la situation du Kiribati, pays désigné par les Nations unies comme PMA (pays les moins avancés). L'extrême pauvreté qui ne cesse d'augmenter dans ces pays risque d'entraîner une augmentation du nombre de personnes vivant avec moins de 1 \$ par jour. Il est fondamental d'apporter une aide à ce pays pour renforcer sa capacité à participer à l'Organisation mondiale du commerce, à s'intégrer dans un système économique mondial. Aussi, il lui demande de bien vouloir lui indiquer les mesures et la position de la France dans cette action de soutien et d'accompagnement indispensable pour rétablir un meilleur équilibre des richesses.

Texte de la réponse

Avec un PIB par habitant inférieur à 500 euros, Kiribati (96 000 habitants) est l'un des cinq pays les moins avancés (PMA) du Pacifique, avec lesquels, notamment grâce au voisinage de la Polynésie française, la France entretient d'étroites relations. Celles-ci ont vocation à se renforcer dans de nombreux domaines : surveillance des zones de pêche, laquelle revêt une importance cruciale pour un pays qui dépend en grande partie de la ressource halieutique ; accord de délimitation maritime ; relance de projets de coopération scolaire ; nomination d'une consule honoraire ; échanges humains. En outre, Kiribati a vocation à bénéficier du Fonds Pacifique dont les moyens ont doublé à la suite du sommet France-Océanie de Papeete (juillet 2003), dans le cadre d'une coopération justifiée par la qualité de la gestion de l'État de Kiribati. Par ailleurs, la France contribue à hauteur de 25 % à l'aide de l'Union européenne dans le Pacifique, qui consacrera à la santé et aux énergies renouvelables de ce pays 8,8 millions d'euros au titre du 9e FED. Seul État membre de l'Union européenne présent en Océanie, la France demeure très attentive au développement des micro-États voisins de ses territoires comme à l'ensemble de l'Océanie. Le Président de la République l'a réaffirmé à Papeete, le 28 juillet 2003, lors du sommet France-Océanie, auquel assistait la vice-présidente de Kiribati.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Flory](#)

Circonscription : Ardèche (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 33910

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 février 2004, page 1121

Réponse publiée le : 23 mars 2004, page 2216